

Qu'est-ce que l'état d'alerte ?

C'est une situation exceptionnelle qui est déclarée pour assurer le retour à la normale dans une société démocratique. À cette occasion, il s'agit de la pandémie du virus COVID-19.

Il concerne tout l'État espagnol depuis le 14 MARS JUSQU'AU 29, avec une prolongation possible.

CE QUI N'EST PAS AUTORISÉ :

1. Sortir sur la voie publique, sauf pour les cas autorisés.
2. Sortir accompagné dans la rue.
3. Emmener quelqu'un en voiture.
4. Se promener avec des mineurs dans la rue sans justification valable.
5. Rendre visite à de la famille, des amis ou des voisins.
6. Faire du sport dans la rue.
7. Aller à des spectacles publics.

 @AragonSolidario

 @AragonSinBulos